

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résumé
au
Moniteur
belge



24037689

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

21 FEV. 2024

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : **0840 625 061**

Nom

(en entier) : **CATALENT GOSSELIES HOLDING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Auguste Piccard 48 à 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Changement de représentant permanent du commissaire de la Société

Extrait des décisions écrites unanimes des administrateurs du 14 février 2024:

[...]

Prise de connaissance du changement de représentant permanent du commissaire de la Société

Les Administrateurs prennent note du remplacement de Monsieur Eric Van Hoof par Monsieur Thomas Meurice en qualité de représentant permanent de EY Réviseurs d'Entreprises SRL, commissaire de la Société, avec effet au 30 novembre 2023.

Pouvoir d'accomplir les formalités légales

Les Administrateurs décident, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à chaque administrateur de la Société, ainsi qu'à Sahra Benrabah, Sarah Wauthion, Els De Troyer, Philip Van Nevel, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer ou subdéléguer, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de dépôt et de publication relatives aux résolutions susmentionnées et, notamment la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et, à cet effet, signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, effectuer toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, ainsi qu'auprès de la Banque Nationale de Belgique et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile dans le cadre des résolutions adoptées.

Els De Troyer
Mandataire

Déposé en même temps:

- décisions écrites unanimes des administrateurs du 14 février 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2024 - Annexes du Moniteur belge